

# École de danses hip-hop Évènements Stages de danses Shows - Animations

**PHOTO** 

	SIIU	WS - Allilli	ations	
	Cadre r	éservé à BREAK'	'IN SCHOOL	
1 photo d'identité		Règlement Inté	rieur signé	Dossier complet
Droit à l'image		Attestation de r	responsabilité civile	
Certificat médical		Justificatif de do	omicile	<u> </u>
	IN	FOS DU DANSEUR / I	ÉLÈVE	
Nom :	Préno	om :	Date o	le naissance ://
Âge: Adresse:	•••••	•••••		••••••
Code postal :	Ville :		N° tel	•
Email perso :			Profession	:
	PERSONI	NE(S) À CONTACTER	EN CAS D'URGENCE	
Nom et prénom	Qualité	Téléphone	Mail	
	••••••	•••••	•••••••••••	••••••
Profession des parents	Père		Mère	
		CRENEAUX COUF	RS	
		LUNDI		
	Traini	ning libre 19h-21h (	(Ados/Adultes)	
Mise à disposition de	e la salle pour	s'entraîner libreme	ent, ce créneau n'est pas	un cours de danse
		MARDI		
Cours de Hip-	Hop 18h45-20	)h15 (Ados/adultes	tous niveaux)	
		MERCRED	I	
Cours de Breal	kdance 18h45-	-19h45 (6-12 ans)		
Cours de Breal	kdance 19h45-	-21h15 (Ados/adult	es tous niveaux)	
		JEUDI		
Cours de Breal	dance 19h-20	)h30 (Avancés)		
		SAMEDI		
Cours de Baby	break 10h-10h	า45 (4-5 ans)		
Cours de Breal	kdance 11h-12	2h (6-12 ans)		
Cours de Breal	kdance 12h-13	Bh (Enfants/ados Int	termédiaires)	
Cours de Breal	kdance 13h-14	lh30 (Avancés)		

	FORM	IULES	
FORMULES CO	DLUMERIN	FORMULES	SEXTERIEUR
1 COURS / 260€ L'ANNÉE*	2 COURS / 360€ L'ANNÉE*	1 COURS / 350€ L'ANNÉE*	2 COURS / 450€ L'ANNÉE*
1 PAIEMENT : 260 €	1 PAIEMENT : 360 €	1 PAIEMENT : 350 €	1 PAIEMENT : 450 €
2 PAIEMENTS : 130€	2 PAIEMENTS : 180€	2 PAIEMENTS : 175€	2 PAIEMENTS : 225€
3 PAIEMENTS: 87 €	3 PAIEMENTS : 120 €	3 PAIEMENTS : 117 €	3 PAIEMENTS : 150 €
ARIF FAMILIAL : -10% SUR LE		DE COURS À PARTIR DE 2 PERSO YBREAK (4-5 ANS)	ONNES DE LA MEME FAMILLE.
FORMULES C	OLUMERIN	FORMULES	EXTERIEUR
1 COURS / 21	0€ L'ANNÉE*	1 COURS / 29	00€ L'ANNÉE*
1 PAIEMENT	: 210 €	1 PAIEME	NT : 290 €
2 PAIEMENT	S:105€	2 PAIEME	NTS : 145€

Paiment(s) par chèque(s)	Montant(s) à régler	Dates(s) d'encaissement	Numéro(s) de chèque
1 PAIEMENT	-	- 10/10/2022	-
2 PAIEMENTS	-	-10/10/2022 -09/01/2023	-
3 PAIEMENTS	- - -	-10/10/2022 -09/01/2023 -10/04/2023	- - -

\*COMPRIS DANS LA FORMULE : 1 OU 2 COURS DE DANSE AU CHOIX + 2 T-SHIRTS BREAK'IN SCHOOL + L'ACCÈS À L'ENTRAINEMENT LIBRE À L'ANNÉE.

3 PAIEMENTS: 97 €

3 PAIEMENTS: 70 €

## POSSIBILITÉ DE S'INSCRIRE ET PAYER EN LIGNE SUR : WWW.BREAKINSCHOOL.COM

### **AUTRES MOYENS DE PAIEMENTS**

### **UN SEUL REGLEMENT POSSIBLE**

PAIEMENT	ESPÈCES	VIREMENT	СВ
1 PAIEMENT			

FR76	1313	5000	8008	0013	8227	475
------	------	------	------	------	------	-----

BIC: CEPAFRPP313

Pass'sport d'une valeur de
Pass-culture d'une valeur de
Chèques ANCV d'une valeur de
Tickets sport d'une valeur de

## **TAILLE DE T-SHIRTS Entourer la taille de t-shirt souhaitée**

4/F ans	6 200	9 205	10 ans	12 205	VC	C	N/A	,	VI	VVI
4/5 ans	6 ans	8 ans	10 ans	12 ans	^>	) >	M	L		

## CONDITIONS D'INSCRIPTION OBLIGATOIRES Sans un dossier complet, aucune activité ne pourra débuter

- > Fiche d'inscription dûment complétée et signée
- > 1 photo d'identité
- > 1 attestation d'assurance responsabilité civile
- > 1 certificat médical (datant de moins de 2 mois)

- > Le règlement intérieur signé
- > L'autorisation au droit à l'image signé
- > Le(s) paiement(s) pour l'année complète
- > Un justificatif de domicile (Columérins)

#### **SIGNATURE**

En attendant... Rejoignez nous sur les réseaux sociaux!



Asso Breakinschool - Ecole de danse Hip Hop



@breakinschool



**Break'in School Production** 



**Break'in School Production** 

#### **REGLEMENT INTERIEUR**

### À LAISSER DANS LE DOSSIER D'INSCRIPTION

Article 1- Inscription annuelle et paiement :

Les élèves s'inscrivent pour une durée de 10 mois, les cours sont dispensés de septembre à juin hors vacances scolaires à l'exception des vacances de Toussaint, durant lesquelles les cours seront maintenus.

Toute année commencée est intégralement due, les absences ne pouvant être ni déduites ni remboursées.

Pour permettre aux familles et élèves d'équilibrer leur budget 2 solutions de paiement sont proposées :

- Le paiement annuel lors de l'inscription
- Le paiement en établissant 2 ou 3 chèques rédigés à la même date, remis lors de l'inscription. Afin de valider l'inscription, il vous sera demandé les pièces suivantes :
- Un certificat médical de moins de 2 mois
- Une photos d'identité
- Une attestation d'assurance responsabilité civile
- La fiche d'inscription dûment complétée et signée Le règlement pour l'année complète.

Seuls les arrêts définitifs des cours pour déménagements, raisons professionnelles ou raisons médicales, sur présentation d'un justificatif ou d'un certificat médical, permettront un remboursement du montant des cours restant à faire.

Article 2- Consignes pendant les cours : L'accès à la salle de danse n'est autorisé qu'avec des chaussures propres. L'usage du téléphone portable est interdit pendant toute la durée du cours.

Les parents ou accompagnants ne sont pas autorisés à assister aux cours sauf dans le cadre de séances dites «portes ouvertes» ou sauf autorisation préalable du professeur. En cas de perte ou de vol d'objets appartenant aux élèves, Break'In School ne pourra être tenue responsable.

Article 3- Présence et absence des élèves :Les élèves doivent êtres assidus aux cours afin de ne pas gêner la progression du travail de l'année. Toute absence prévisible devra impérativement être signalée dès qu'elle sera connue. Le professeur et la direction se réservent le droit d'exclure définitivement des cours tout élève qui aurait des absences trop répétées et sans motif légitime.

Article 4- Absence du professeur : En cas d'absence du professeur, dans la mesure du possible, il est remplacé par un autre professeur. Dans le cas contraire, les parents sont prévenus par un mail ou par téléphone ainsi que par un message affiché sur le tableau d'information situé à l'accueil. Il appartient aux parents ou accompagnants des élèves mineurs de s'assurer avant de laisser l'élève seul que les cours ont bien lieu. Si le professeur n'est pas remplacé, la séance sera reportée à une date ultérieure.

Article 5- Représentations et répétitions: Les élèves pourront être amenés à participer à des manifestations culturelles diverses. Dans tous les cas, les élèves apportent gracieusement leur concours à ces activités publiques. La participation à de telles manifestations n'est pas obligatoire. Dans le cas où le danseur accepte de participer, il s'engage à être présent aux répétitions mises en place et tout le long de la manifestation.

Article 6- Respect des lieux : Toute personne entrant dans les locaux s'engage à respecter les lieux et les personnes qui s'y trouvent.

Article 7- Stages : Des stages pourront être organisés tout au long de l'année. Ils feront l'objet d'une tarification distincte et d'une inscription spéciale à chaque stage.

Article 9- Manquement au présent règlement : Tout manquement au présent règlement pourra conduire à une mesure d'exclusion temporaire ou définitive qui ne saurait donner lieu à un remboursement de quelque nature que ce soit.

### Article 10- COVID

L'association Break'in School s'engage a mettre en place un protocole sanitaire en cas de besoin.

Tous les cours seront donné en visio aux horaires habituels dans le cas ou un confinement serait imposé.

Fait àle	e/	· /	20
----------	----	-----	----

Signature du danseur (ou de son responsable) :

NOM		PRENOM
ADRESSE (N° & VOIE)		
CODE POSTAL		VILLE
sentant légal si la personi	ne mentionnée ci-dessus est m	nineure :
NOM		PRENOM
ADRESSE (N° & VOIE)		
CODE POSTAL  Autorise l'association Bre		·
CODE POSTAL  Autorise l'association Bresupport et par tous les p	rocédés, sans contreparties fin strements vidéos et sonores et	534 137 476 00030 à reproduire et à diffuser sur ton nancières et poursuites judiciaires, la personne figur
CODE POSTAL  Autorise l'association Bre support et par tous les p à l'image lors des enregis Dans le contexte suivant	rocédés, sans contreparties fin strements vidéos et sonores et :	534 137 476 00030 à reproduire et à diffuser sur tou nancières et poursuites judiciaires, la personne figura
CODE POSTAL  Autorise l'association Bresupport et par tous les pà l'image lors des enregis Dans le contexte suivant  INSCRIPTION D'A  L'autorisation porte exclusivant exclusi	rocédés, sans contreparties finstrements vidéos et sonores et :  DHESION ANUELLE A L'ASSOC  sivement sur une diffusion par sur support papier (plaquette, et (photographies ou vidéos su tenaires). Cette autorisation es u commentaires accompagnar a vie privée ou l'intégrité de la pre doivent pas être utilisées da	534 137 476 00030 à reproduire et à diffuser sur tou nancières et poursuites judiciaires, la personne figure d'ou photographiques.  CIATION BREAK'IN SCHOOL PRODUCTION  Tou sous le contrôle direct de Break'in School Produe, brochure d'information, affiche,) ou ar les réseaux sociaux, sites internets de Break'in School et consentie pour le monde entier et sans aucune limit la diffusion des œuvres ne devront pas porter personne figurante à l'image.  Les d'autres contextes que celui présenté (hors lication cités dans le paragraphe ci-dessus).
CODE POSTAL  Autorise l'association Bresupport et par tous les pà l'image lors des enregis Dans le contexte suivant  L'autorisation porte exclus SIRET 534 137 476 00030, dématérialisée via interne Production ou de ses part de temps. Les légendes o atteinte à la réputation, la Les images enregistrées rutilisation de supports int Aucun détournement d'in	rocédés, sans contreparties finstrements vidéos et sonores et :  DHESION ANUELLE A L'ASSOC  sivement sur une diffusion par sur support papier (plaquette, et (photographies ou vidéos su tenaires). Cette autorisation es u commentaires accompagnar a vie privée ou l'intégrité de la pare doivent pas être utilisées da ternes et externes de communication es de communicat	534 137 476 00030 à reproduire et à diffuser sur tou nancières et poursuites judiciaires, la personne figura ¿Jou photographiques.  CIATION BREAK'IN SCHOOL PRODUCTION  Tou sous le contrôle direct de Break'in School Produ , brochure d'information, affiche,) ou ir les réseaux sociaux, sites internets de Break'in School et consentie pour le monde entier et sans aucune limit la diffusion des œuvres ne devront pas porter personne figurante à l'image. ins d'autres contextes que celui présenté (hors ication cités dans le paragraphe ci-dessus). ne sera autorisé.

**AUTORISATION DROIT À L'IMAGE** 

